



CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Prévenir et assurer le paiement de ses factures

Améliorer sa trésorerie

Objectif général

- Limiter le risque de factures impayées en sécurisant les ventes

Compétences acquises

- Sécuriser ses ventes
- Identifier les impayés
- Créer les procédures de relance par téléphone et/ou par courrier

Pour qui

Tout public

Contenu de la formation

Partie théorique

- Impact des factures impayées sur la gestion de l'entreprise
- Prévention des risques de facture impayée :
 - Se renseigner sur la solvabilité du client
 - Mise en place de garanties adaptées : rédaction du contrat et des conditions générales de vente
- Identification et traitement des retards de paiement
 - Recherche avec le journal des ventes ou le cahier des recettes
 - Relance amiable par téléphone : préparer son discours, faire face aux objections et aux situations difficiles
- Recouvrement amiable
 - Elaboration d'un courrier amiable de relance
 - Traçabilité des actions menées

Partie pratique

- Calculer l'impact des factures impayées sur la gestion de l'entreprise
- Trouver les informations légales sur ses clients
- Préparer son discours pour les relances clients
- Rédiger son courrier de relance

Les participants peuvent venir avec leurs factures impayées.

Prérequis

Toute personne gérant la trésorerie ou la comptabilité clients.

Modalités pédagogiques

- Méthode pédagogique variée adaptée aux participants qui fera appel à des travaux en sous-groupe et des mises en situation.

Validation

- Evaluation sous forme d'exercices
- Remise d'une attestation de compétences et de formation


Lieux

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes de la CMA de Koné, La Foa et Poindimié

 7 heures

 7 h 30 / 15 h 30

 5 à 8 stagiaires

 15 000 XPF *
22 000 XPF

*Prix artisan

Formateur

Professionnel
expérimenté du domaine
de la gestion